

1 2 3 C'CLEAN
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 253 RUE DE LA CHRYSALIDE
30900 NIMES
921 624 730 RCS NIMES

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 SEPTEMBRE 2025**

L'an 2025,
Le 16 Septembre,
A 12 h,

Monsieur Nicolas LODI, seul associé de la société 1 2 3 C'CLEAN, SARL unipersonnelle au capital social de 500 €, dont le siège social est situé au 253 RUE DE LA CHRYSALIDE 30900 NIMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 921 624 730, a pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification des Statuts suite à la réalisation de l'apport des parts de la société au profit de la société LN HOLDING;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que la société LN HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 111500 €, dont le siège social est situé au 4 RUE SAINT-REMY 30900 NIMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 991 379 165 a été immatriculé en date de ce jour, suite à la réalisation de l'apport des parts de la société, décide de modifier l'article 7 des Statuts de la société comme suit à compter de ce jour :

« ARTICLE 7 — CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros), divisé en 100 parts de 5 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à la société LN HOLDING, associé unique.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous les pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

De toute ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Monsieur Nicolas LODI

